

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 20

Artikel: Coins de chez nous : la Baumine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

MÉNAGE HELVÉTIQUE

PERSONNE encore ne peut dire quand se terminera la terrible guerre. Et, pourtant, il serait bien temps qu'elle prit fin, pour tout le monde ; et pour nous, Suisses, aussi bien que pour les belligérants. On nous répète à satiété que notre situation est privilégiée, comparée à celle des pays qui sont envahis. Ah ! certes, nous aurions mauvaise grâce à le contester. Mais, aujourd'hui, quand certains belligérants semblent vouloir nous reprocher de n'être pas entrés dans le conflit, ils s'abusent, peut-être, et oublient qu'il n'est sans doute pas mauvais qu'au milieu de la tourmente générale, quelques pays soient demeurés, qui puissent servir de refuge à toutes les misérables épaves de la conflagration et jouer le rôle bien-faisant d'intermédiaires dans certaines relations d'un caractère spécial, que la guerre elle-même n'a pu tout à fait supprimer.

Les belligérants s'abusent aussi quand ils paraissent tenir pour négligeable la part de dommages que nous cause le bouleversement mondial, d'autant qu'ils nous laissent bien sentir que n'ayant pas collaboré à la lutte, nous n'aurons rien à prétendre à l'heure de la curée. Nous le savons et ne demanderons rien. Mais, à ce moment-là, il sera intéressant, toutefois, de voir jusqu'à quel point se réalisera le louable idéal que l'on a toujours pris pour drapeau, du côté des Alliés, dans cette gigantesque bataille.

Les mobiles qui ont guidé dans leur inqualifiable agression les empires centraux, ont été d'emblée condamnés sans réserves, en Suisse romande, par la population unanime, et, en Suisse allemande, par bien des milieux, très patriotes, dont l'opinion, malheureusement, ne se reflète pas assez dans les journaux ni dans les débats publics. Mais, en Suisse romande, comme dans les milieux de la Suisse allemande auxquels nous faisons allusion, si l'on ne prétend ni à des agrandissements de territoire ni à une compensation financière — encore que le principe de celle-ci se puisse fort bien défendre — on a droit d'espérer que tout ce qui a été promis, touchant les droits à la vie, à la justice et à la liberté complète des petites nations, sera réalisé sans réserves et de façon définitive par ceux qui s'en sont faits les champions et qui, victorieux, comme nous l'espérons, trouveront sûrement, dans la solution du grand conflit, d'appréciables et équitables compensations matérielles de leurs cruelles épreuves présentes.

En attendant, nous devons veiller à dissiper le plus possible les malentendus qui, entre Suisses, nous séparent momentanément. Nous devons, sans nous désintéresser le moins du monde de ce qui se passe autour de nous — le pourrions-nous, du reste ? — revenir un peu plus à nos propres affaires et tâcher de reconstituer l'union sacrée dont nous aurons besoin, après la guerre, pour faire face à la situation nouvelle. Cette tâche, cet effort, incombent à chaque citoyen et personne ne se peut excuser sur ceci ou sur cela pour s'y dérober. C'est un devoir national au premier chef, et nécessaire,

et urgent. A l'ouvrage donc, et inspirons-nous pour cela du but louable que s'est proposé, à sa fondation — c'était au début de 1914 — la *Nouvelle Société helvétique*, but qu'a exposé, en ces termes, M. G. Steck, dans le rapport qu'il a présenté à la dernière assemblée générale de cette association et qui vient d'être publié :

« Le 1^{er} février 1914 — date inoubliable — nous étions réunis à Berne pour jeter les fondements de la Nouvelle Société Helvétique. Nous ne pensions guère alors à la guerre européenne imminente. Nous nous flattions de disposer du temps nécessaire pour nous donner une organisation forte ; nous comptions vouer notre attention aux problèmes qui intéressaient l'indépendance de la patrie, dont la solution devait préparer un avenir plus digne d'elle. Le danger principal que nous avions entrevu était cette apathie des masses populaires pour tout ce qui ne touche pas au gain matériel immédiat, ce défaut de compréhension parmi les classes intellectuelles, oublieuses de la véritable nature de notre état suisse. Notre liberté individuelle, limitée par celle de nos concitoyens, nous paraissait constituer l'essence même de notre démocratie, et la réunion des races diverses en une même nation nous semblait être le trait caractéristique de notre état. Ces principes sont de nature intellectuelle. Leur valeur ne peut s'apprécier en argent. Or, il nous semblait que le développement économique de la Suisse, durant ces dernières années, les succès répétés de la politique réaliste, les avaient laissés s'affaiblir dans les intelligences. Pensant leur communiquer une vie nouvelle, nous cherchions à établir des relations plus étroites entre les différentes parties du pays, à renforcer les liens qui rattachent les Suisses de l'étranger à la mère patrie. Nous voulions donner au pays ce dont il a si grand besoin aujourd'hui : une opinion claire, unanime sur la raison d'être de notre état, qui nous permette de suivre une ligne de conduite cohérente.

» Mais les circonstances vinrent déjouer quelques-uns de nos projets, et ne nous laissèrent qu'un temps bien restreint pour recruter nos contingents. Cependant la guerre, surgie comme un coup de foudre, démontra la justesse des diagnostics que nous avions portés. Que de moqueries avaient salué la fondation de notre Société. On l'avait taxée d'assemblée de rêveurs et d'utopistes. A ces appréciations malveillantes succédèrent le silence, ou même les louanges. C'est que la guerre avait fait sentir la nécessité d'une orientation commune dans la pensée publique. On percevait d'un coup combien ce travail de rapprochement entre les différentes parties du pays avait été négligé. Beaucoup de ceux qui au 1^{er} février 1914 considéraient nos efforts d'un regard sceptique se prirent alors à regretter avec nous que notre travail n'eût pas débuté quelques années auparavant. »

ON CATZIMO À LA COUAITA

Lè menistre san lè menistre, et saran adi lè menistre. Tot parâi, leu et le z'ôtro z'omo, lè

lo mîmo affère : l'ant trêti fâuta de medzi, de bâire et de dremî. Sè marian tot quemîn no, lè menistre. Pâo arrevâ que lau damè portan lè tsossè et que l'ossan dâi rebaltâie d'einfan, dâi sadzo et dâi croûo. Quan san contein, lè menistre, rizan et tzantan co lè z'ôtro dsein. L'eindévan quan vignan lè dévallè, lè cousin, lè merderi. Sè ratignan de sacremeintâ, bin sô, ma fant la potta âo tot fin. Diabliio te bourlâi, s'on leu roncanâvè ora on par de napoléon ! Po tot dere, lâi ein a dâi bon et dâi z'ôtro qu'on lè z'arâi po rein, se sè mizâvan dézo la Grenette.

Pè La Plantaz, l'eîn avan on tot bon : destra d'êchein, dâo boutafrou, boun'omo et que prèdzivè pamé que falliai. On tot bon, vo dio... Tot que l'amâvè prâo lè bon frecoet, et lo bon vin assebin.

On deveindro, âo catsimo, que devessai dînâ à Losena avouè dâi monsu, l'ou bussi à la fenitra. L'âovre : l'irè s'n'ami lo sindico, que lâi dèmande, dein lo perte de l'orollie :

— Ai-vo fè la prèhira dâo bet ?

— Na.

— Dépâseîn-no ! Lo tsèmin de fè va binstlou modâ : sublie qu'on tonnerre.

Lo menistre traî son relodzo : l'eînlevîne ! l'irè lo momeîn ! Onco dou-trâi menute et lo train l'arâi fotu lo can. Adan, ie lâi âi z'einfan :

— Vo pouadè allâ.

Et vâiteque noutron bravo menistre que châte frou dâo pâilo ein sè dsein : (heû ! que tota la beinda recaffâvè ein l'oïesseîn !)

— Merda po la prèhira !

Djan dâi Pirè.

COINS DE CHEZ NOUS

La Baumine.

TANDIS que l'Arnon, célèbre par les gorges de Covatannaz, est un cours d'eau connu, il n'en est pas de même de la Baumine, écrit un correspondant du *Journal d'Yverdon*. C'est sur le revers du Suchet, près du chalet de Grange-Neuve, qu'elle prend sa source. Et d'abord, elle n'est qu'un mince filet d'eau claire. Elle court à travers l'herbe fine, elle dévale en bas la pente et fait un saut. La voilà dans le vallon de la Combette. Des populations, des hautes herbes et de jeunes arbustes poussent sur ses bords. De chaque côté, des petits ruisseaux lui apportent leurs eaux.

Au printemps, elle s'ouvre un large lit à travers les dernières neiges qui, à la fin de mai, forment des espèces de ponts sur l'eau déjà limpide. Cette neige s'en va lentement. Quand le bétail monte à l'alpage, on en trouve encore. Mais le vallon de la Combette n'a guère plus d'un kilomètre. Bientôt la Baumine pénètre dans la forêt, bousculant des pierres, des branches et des troncs d'arbres. Elle se creuse des retraites profondes où le soleil, perçant l'épais feuillage, met parfois des ronds de lumière.

La voici au fond des Mouilles — vieux pont de bois souvent emporté par les grosses eaux. Mais le torrent semble redouter la lumière, la verdure et le ciel bleu ; on le voit s'enfoncer plus profondément dans la forêt pour débou-

cher à l'étang de Gramecey, où l'eau stationne avant de se précipiter sur les gros cailloux ronds et polis. Puis son lit devient plus large ; on distingue des arbres arrachés et de nombreux éboulis causés par les pluies continues du printemps. Pour parer à ces inconvénients, l'homme a dû endiguer la rivière. De distance en distance, un barrage en maçonnerie a été construit, brisant ainsi, par cascades successives, la course trop rapide de l'eau.

Brusquement, la Baumine sort de la forêt et pénètre dans le village qui lui donne son nom. Elle coule entre de vieux murs où croissent les chélidoines et les orties. Des maisons, anciennes ou modernes, s'élèvent sur les deux rives et l'on voit partout des vergers, des jardinets et des carrés de légumes. Une prise d'eau a été faite : c'est le canal qui met en mouvement les cinq scieries du village. A peine hors de Baulmes, le canal mêle de nouveau ses eaux à la rivière à l'endroit même où commencent les derniers travaux d'endiguements effectués en 1913. Voici le dépotoir, vaste dépression triangulaire où la Baumine accumule les cailloux, le limon et les débris de toutes sortes qu'elle a charriés. Puis elle coule entre des berges solidement empierrées ; elle traverse les marais de Prédoux où foisonnent, au printemps, les populations et les trolles. Parmi les joncs, les roseaux et les hautes herbes, on distingue ça et là des iris jaunes. Mais la Baumine quitte bientôt cette région marécageuse ; elle serpente dans les prés, pénètre dans le village de Vuitteboeuf et va se perdre dans l'Arnon qui l'emporte vers le lac de Neuchâtel.

LO CINQ ÉTAILÈ

Vo cognessâ bin Favey et Grognoz ; le san cognû dè tot lo mondo ?

Quand l'étiât à Paris, à l'Esposéchon, ein ouitante-neuf, leu z'ein est arrevâ iena que n'avân onco jamé contaê.

On dzo qu'êtân dein onna tserairè dè la « rivè gauche », le viront onna pinte io l'y avé onna pancartè que desâi : « Spécialité de vins vaudois ».

— Dis don Favey, te vâi ellia pancartè ?

— Oï, no faut eintrâ, craïo bin que l'est onna braga.

— Crayo assebin. Allein pi vèrè cein que l'è.

Quand le furan dein la pintâ, lo garçon vint lào demandâ cein que voliân.

— Dites-voi, Mossieu, vous avez mis sur votre pancarte : « Spécialité de vins vaudois ». Nous sommes des Vaudois, nous, et des tout bons ; on veut voir si c'est vrai ce que vous avez là mis !

— Mais, Messieurs, c'est parfaitement exact ; nous avons tous les crus vaudois : Dézaley, Villeneuve, Yvorne, St-Saphorin, Epesses, Cure d'Attalens, Aigle, Mont, Fêchy...

— C'est bon, c'est bon, on ça connaît mieux que vous. On ne veut pas ceux-là. Avez-vous du ?

L'étâi lo crû qu'amâvè lomî, pace que l'y étâi accoutema.

— Du ? C'est bien un vin vaudois ?...

— Le bon sang, s'il est vaudois. Et puis que c'est le meilleur, encore !

— Permettez, Messieurs, que j'aïlle demander au patron.

— Te vâi bin Favey, l'è eimbêtâ, lo gaillâ.

— Me demando cein que va no baillî ?

Tandi cè tein, à l'office, lo patron et lo garçon étân tot motsets. Mâ vouaiquè on bouébo que rincivè lè verrè, lo « plongeur » coumein dîant, que fâ aô pàtron.

— Mais oui M'sieu, c'est bien un vin vaudois celui que veulent ces messieurs ; ce n'est pas une farce.

— Ah ! tiens, c'est vrai, tu es Vaudois, Maurice, tu dois connaître ça.

— Oh ! oui M'sieu. Si vous voulez, je vous en fabriquerai une bouteille.

— M'en fabriquer une bouteille ?... Comment cela ?

— Si vous voulez bien me donner ce qu'il faut :

— Et quoi donc ?

— Un peu de vin, un peu de vinaigre et un peu d'eau.

Quand l'uront fé lo mariadzo et botzi la botlihiè, lo carbatier la roulè dein la pussière, met onco quoquè z'aragnès po fèrè minè que l'est daò tot vilho et le va li-mèmo la portâ à Favey et Grognoz qu'êtân dza tot fiâi d'avâi fe 'na farcè à n'on Parisien.

— Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien m'excuser de vous avoir fait attendre, dit le cafetier, mais le cru que vous désirez n'est pas très demandé et j'ai eu un peu de peine à en retrouver quelques vieilles bouteilles. En voici une ; j'espère qu'elle répondra à votre désir.

Pu lo carbatier qu'avâi fautè de pouffâ s'ein va vitò dein sa catsetta, io lo garçon et lo gosse recaffavan dza que dâi bossus.

— Dis-vâi Grognoz, l'è bin galé, sti vin, fâ Favey ein leveint son verro contrè lo solet.

— Ma lâi oï, n'a pas l'âi coffè. A la tieina, Favey !

— A la tieina, Grognoz !

?? ?

— Te rodzâi pi ! N'a pas, l'ein est ! P.

EN AVANT, POUR LA LIBERTÉ !

La cause de la liberté a toujours été celle des Vaudois, encore qu'on nous reproche parfois la docilité avec laquelle nous avons subi, durant deux siècles et demi, la domination de LL. EE. de Berne.

L'histoire offre plus d'un exemple de l'ardeur avec laquelle, en diverses circonstances, les Vaudois épousèrent la cause de la liberté et furent prêts à verser leur sang pour en assurer la victoire.

Rappelons un de ces faits historiques, d'entre les moins souvent évoqués, mais auquel la guerre redonne quelque relief.

Dans la *Revue du Dimanche* du 23 mars 1902, M. Emile Bonjour, en un très intéressant article — dont il a été dès lors publié une plaquette — avait retracé la vie si mouvementée et si digne du colonel Constant Borgeaud, dont bien des Lausannois se souviennent encore.

L'un des événements les plus marquants de la carrière du colonel Borgeaud, fut, sans contredit, son expédition en Italie, en 1848, à la tête de deux compagnies de carabiniers qu'il avait recrutées à Lausanne. Voici, du reste, comment M. Emile Bonjour raconte cet événement :

«... Il nous reste à parler de la « campagne d'Italie » de notre vénérable concitoyen. Elle remonte à 1848, lors de l'insurrection des Milanais contre le gouvernement autrichien. L'armée piémontaise marchait sur la Lombardie, pour soutenir les patriotes. On suivait en Suisse, avec une passion extrême, la marche de la révolte chez nos voisins.

» A l'instigation d'un comité, 250 à 300 volontaires partirent pour Milan, par Sion, conduits par le capitaine Chaubert, teinturier à Rolle. De Sion, ils arrivèrent à Milan, en trois détachements, successivement. Le gouvernement provisoire de Milan ayant refusé la légion des volontaires suisses, ces 250 à 300 hommes furent incorporés avec les volontaires Milanais, ce qui fait que le major Borgeaud n'eut d'autres Suisses sous son commandement au Tonal que les deux compagnies de carabiniers qu'il avait recrutées à Lausanne. Le bureau de recrutement se trouvait à la Cité, dans la maison appartenant aujourd'hui aux hoirs Hurni. Un immense drapeau aux trois couleurs italiennes descendait du toit sur la rue jusqu'à hauteur d'homme.

» Le major Borgeaud conduisit ses carabiniers en Lombardie, par la route du Simplon, d'où ils se dirigèrent sur Bergame, pour remonter la vallée de l'Oglio et arriver au Tonal, qui était la destination que le gouvernement provisoire leur avait assignée.

» Le récit de cette expédition chevaleresque a été écrit en 1901 par M. le colonel Secretan, dans un article de la *Gazette*. Abandonnée à ses seules forces, la petite colonne eut à soutenir le choc des Autrichiens et se défendit vaillamment au col du Tonal, à la frontière de la Lombardie et du Tyrol. Mais pendant que le major suisse occupait ce poste avancé, le roi de Sardaigne était battu à Custoza, la Lombardie reconquise par les Autrichiens. Borgeaud reçut l'ordre d'évacuer sa position. L'insurrection n'avait pas abouti ; les volontaires vaudois furent licenciés. Leur chef avait dépensé à les équiper et à les conduire presque tout son petit avoir, une dizaine de mille francs anciens. L'Italie et le comité de Lausanne ne lui remboursèrent rien.

» Pourtant, le 27 juillet 1901, 53 ans, jour pour jour, après la rencontre du major Borgeaud et de ses volontaires avec les Autrichiens, l'Italie unie tint à reconnaître le désintéressement et le courage des carabiniers vaudois, en accordant à leur vénéré chef une haute marque de distinction.

» Ce jour-là, le chargé d'affaires de la Légation d'Italie à Berne transmit au colonel Borgeaud les insignes et le diplôme de commandeur de l'ordre royal de la Couronne d'Italie et il les accompagna d'une lettre des plus élogieuses, dans laquelle il disait en autres :

» En m'acquittant de cette mission flatteuse auprès du vaillant officier, je ne saurais évoquer sans émotion le dévouement à la cause italienne, à l'heure sombre où le tronc du glaive traçait à l'horizon une aurore lumineuse.

» Veuillez agréer, Monsieur le colonel, mes félicitations chaleureuses et l'assurance de ma haute considération.

» Le chargé d'affaires,

» EMMANUELE BERTI. »

» Rentré dans son canton sans le sou, en 1848, le major Borgeaud se chercha une position. »

L'affère daò colliè. — On païsan étâi allâ à la fairè dè Cossenè et li'avâi on pou quartettâ. Ma fâi quand l'a falliù reintro à l'hotò, l'iaivâi on pou perdu lo nô et s'einfatè dein l'étrabllia crayant que l'étâi lo pailò devânt. Fasâi min dè bruit po que sa fenna n'ouïo rein, ca elliaque arâi fè dâo trafi ; et le sè cûtè à côté de sa tsivra, avoué sè tsaussè, sa balla bliousè et sè solâ. Binstout le ronelliave tant qu'on benirâo dein son lhi.

Vouaiquè que vè la minè la tsivrà petolâvè qu'on diabbliò. Alo noutron gaillâ qu'ein avâi reçu su la tita se réveillâ à maïti et fe, crayant que l'étâi lo colliè dè sa fenna que granavè :

— Dis don, Nanette, crayo bin que te pè tè corâu !

A HAMBOURG

Les rues parfumées.

Je ne sais le nom d'aucune de ces vieilles rues mais je m'y retrouverais en me laissant guider par leurs odeurs. Telle rue fleurit la vanille, la suave et stimulante vanille de l'Océan indien, telle autre l'aromatique cannelle de Ceylan, l'énergique clou de girofle, le macis, le poivre, toutes les épices et tous les aromates qui chassent la mélancolie et fouettent le sang. En se promenant au milieu de ces odeurs, il semble qu'on voyage dans des îles de parfums et de voluptés, dans ces îles de rêve des mers lointaines qui sont comme des corbeilles de fleurs et de fruits bercées par les flots bleus.

Sur les énivrantes caresses des parfums, on est transporté aux pays des soleils de feu, générateurs des plantes qui réchauffent, dans les